

**ÉDUCATION.** Les maires ruraux de la Manche demandent un moratoire sur les fermetures

## « L'école rurale est une chance pour nos enfants »

### INTERVIEW

**Hubert Lefèvre**

Président de l'Association des maires ruraux de la Manche

**De nombreuses fermetures de classes sont annoncées. Quelles sont les réactions de votre association ?**

Les maires ruraux de la Manche ont été alertés de la volonté de l'Éducation nationale d'appliquer des critères qui aboutissent à une accélération des fermetures de classes et d'écoles rurales. Ces décisions unilatérales affectent la carte scolaire du monde rural, impactent l'aménagement du territoire décidé par les élus, alors même que le « soutien à la ruralité » est affiché comme une priorité par l'État.

**Vous pensez qu'il y a un discours d'un côté et des actes qui s'en affranchissent ?**

C'est cela. Les maires ruraux appellent le gouvernement, en réflexion pour un agenda rural II, à un moratoire sur les fermetures en attendant sa définition, alors que les propositions de l'État prévoient un « abaissement du seuil de fermeture de classe ou d'établissement ». La baisse du nombre de postes décidée dans la loi de finances pour 2023 ne doit pas pénaliser prioritairement les zones rurales en imposant aux élus et aux familles des regroupe-



→ L'Association des maires ruraux de la Manche, présidée par Hubert Lefèvre, alerte le gouvernement sur les fermetures de classes qui pénalisent fortement le monde rural.

ments forcés. La baisse des effectifs d'élèves touche le monde urbain et le monde rural. Pourquoi, quand les directeurs académiques poursuivent le dédoublement des postes en zones denses, le monde rural doit payer le tribut d'une approche comptable déséquilibrée ?

**« Favoriser le dialogue »**

**Vous souhaitez que soit favorisée l'égalité devant l'offre scolaire ?**

Certainement. Les maires ruraux, consultés par la ministre déléguée chargée de la ruralité, sur le futur agenda rural promis voilà sept mois par la Première ministre, souscrivent à la volonté affichée officiellement par l'État de favoriser l'égalité devant l'offre scolaire. Elle passe par un droit à l'accès scolaire à proximité, et se voit rompue dès lors que l'on impose des contraintes de déplacements aux enfants des champs par des regroupements forcés. Dans l'attente des décisions quant au futur

agenda rural, les maires ruraux demandent la fin des décisions abruptes et a minima l'application par l'État de ses propres engagements dans le premier agenda rural. Ils demandent à ce que, partout en France, en lieu et place des règles arithmétiques, les mesures 73 et 74 que l'État s'était engagé à tenir, soient appliquées.

**Qu'en est-il du dialogue avec la direction académique ?**

L'association demande, là où c'est nécessaire, à ce que le

préfet favorise le dialogue avec le directeur académique. Les maires ruraux appellent les communes rurales à relayer cette action, en informant leur population de la démarche et en saisissant leur sous-préfet des cas locaux problématiques afin d'obtenir une rencontre et de favoriser le dialogue et la co-construction. Les maires ruraux de la Manche rappellent en outre la proposition, portée au national par l'AMRF, d'une révision du fonctionnement des conseils départementaux de l'Éducation nationale (CDEN) et demandent que le ministre de l'Éducation nationale accélère la concertation qu'il a promise à ce sujet, depuis plusieurs mois, sans concrétisation à cette heure. Ils rappellent également les demandes d'un effectif maximal pour les classes multi-âges, de la prise en compte de l'allongement des déplacements domicile-école qui résulte d'une suppression d'école et de la continuité éducative.

**Le credo des maires ruraux au sujet de l'école ?**

L'école rurale est une chance pour nos enfants car elle conjugue proximité et qualité de l'enseignement, contribuant au bon positionnement de notre système éducatif dans le monde.

Propos recueillis par **Élisabeth GAVARD**

### La question des effectifs

Si aucune école n'est menacée de fermeture pour le moment dans le département, quarante-sept fermetures de classe pour seulement onze ouvertures sont annoncées. Des chiffres qui semblent démesurés pour Hubert Lefèvre. « Avec les maires, nous sommes sur le terrain. On nous demande de prendre en compte les enfants de deux ans, ce que l'inspection ne fait pas dans ces calculs. Cela fausse les chiffres et provoque des incompréhensions, comme au RPI de Pierreville-Saint-Germain-le-Gaillard, pour prendre un exemple récent. »

Le président de l'AMR de la Manche souhaiterait également plus de consultation dans les années à venir. « Ces fermetures peuvent demander, à terme, des aménagements ou des constructions dans certaines écoles. Cela s'anticipe et, dans la conjoncture actuelle, certaines communes ne sont pas prêtes à assumer cela. »

## Les parents des Roquettes toujours mobilisés

**EN DÉSACCORD** depuis un an et demi avec la mairie concernant la fermeture de l'école des Roquettes, annoncé par la municipalité pour la prochaine rentrée. Les parents d'élèves ont, une nouvelle fois, affiché leur détermination vendredi soir devant les grilles de l'établissement.

Dernière provocation en date selon eux, un courrier de la municipalité leur demandant de trouver une école avant le 17 février, faute de quoi ils seront inscrits dans leur école de secteur. « On nous invite à nous positionner en urgence alors qu'aucun vote entérinant la fermeture du groupe scolaire n'a eu lieu. Il semble acquis que les conseillers municipaux voteront en ce sens... Doit-on considérer que le conseil municipal est une chambre d'enregistrement ? », s'interrogent-ils.

### Déterminés

Ils déplorent également les méfaits d'une telle décision pour les enfants. « Jamais les élus n'ont voulu entendre que fermer une école aussi soudainement pouvait avoir un im-



→ Les parents des Roquettes continuent de se battre pour sauver leur école.

pact désastreux pour eux. » Ils ont également précisé qu'ils étaient déterminés à aller jusqu'au bout, jusqu'à porter l'affaire devant le tribunal administratif.

« Nous avons déjà évoqué la question plusieurs fois en conseil municipal et en conseil d'école. L'horizon 2027-2032 qui avait été évoqué date d'il y a au moins deux ans et n'est plus d'actualité », rétorque Dominique Hébert, qui men-

tionne également le fait que sur les soixante-quinze enfants de l'école des Roquettes, soixante pourront être répartis sur les écoles dans lesquelles une classe pourrait fermer si on excepte les enfants qui iront en classe de 6<sup>e</sup>.

L'élue souligne également que ce changement de calendrier émane d'une demande du ministère. « Passer cette délibération au conseil municipal va permettre aux enseignants de

faire leur demande de mouvement. Les familles ont également le temps de s'organiser, d'autant qu'elles auront le choix d'inscrire leur enfant dans l'école de leur choix. »

La délibération concernant les Roquettes sera évoquée lors du prochain conseil municipal du mercredi 8 février. Un conseil municipal auquel ont prévu de se rendre les parents d'élèves.

T. H.

## Neuf fermetures de classe prévues à Cherbourg

**NEUF** fermetures de classes sont prévues à Cherbourg-en-Cotentin pour la rentrée 2023, un chiffre élevé par rapport aux années précédentes. « Nous devons regarder la situation école par école mais nous savons d'ores et déjà que nous ne sommes pas d'accord avec les chiffres avancés par l'Éducation nationale », commente Dominique Hébert, en charge de l'éducation à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin. Car si l'inspection académique annonce 80 élèves en moins sur Cherbourg-en-Cotentin pour la rentrée 2023, la municipalité n'en compte que 50. « Nous allons donc argumenter et fournir un certain nombre d'éléments au Dasen dans les prochaines semaines ».

### Un CDEN prévu le 2 mars

Mais il ne va pas falloir traîner car le calendrier est serré, un CDEN étant programmé le 2 mars prochain. Une échéance durant laquelle cer-

taines décisions seront prises de manière définitive. « Avec les vacances scolaires entre deux, ce n'est pas simple de s'organiser rapidement. Mais tout le monde se mobilise. Des parents d'élèves nous ont déjà contactés pour des demandes de rendez-vous. Il va surtout falloir que l'Éducation nationale accorde les paroles et les actes car nous sommes déjà le pays européen dans lequel les classes sont les plus surchargées et ce genre de décision ne fait qu'accentuer le phénomène. »

T. H.

► Des fermetures de classes sont prévues à l'école élémentaire Baquesnes, à l'école maternelle Alma, à l'école primaire La Polle, à l'école primaire Jules-Ferry, à l'école primaire Joseph-Bocher, à l'école primaire Voltaire, à l'école primaire Le Corre-Ferry, à l'école primaire Léon-Blum et à l'école primaire Bellevue. Trois ouvertures de classes sont prévues à l'école maternelle Tournesols, à l'école élémentaire Noblet et à l'école primaire Jaurès.